

[L'activité des maisons départementales des personnes handicapées en 2016](#) [1]

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) publie [le bilan d'activité des Maisons départementales des personnes handicapées \(MDPH\)](#) [2]. En 2016, les MDPH continuent de faire face à une augmentation de leur activité (plus de demandes, plus de décisions), sans augmenter le taux de recours et en contenant les délais de traitement. Pour y parvenir et mettre en œuvre les réformes en cours, elles modernisent leurs processus et leurs équipements, s'appuient sur leurs partenaires.

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/l%E2%80%99activit%C3%A9-des-maisons-d%C3%A9partementales-des-personnes-handicap%C3%A9es-en-2016>

[2] <http://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/lactivite-des-maisons-departementales-des-personnes-handicapees-en-2016>